



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E57524

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2027

ÉDITÉ LE

11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/01/2004
80 000

Raison sociale : GIRARD PERE ET FILS

8 LE BEUGNON
25570 GRAND'COMBE-CHATELEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 328 061 635

Téléphone : 0381688081

Fax :

Siret : 328 061 635 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4303074-001

Portable :

Site Internet :

E-mail : girard.sarl25@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 2732238204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 2732238204

Responsabilité légale :

GIRARD JEAN FRANCOIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/05/2026

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	06/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/06/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2024
o Ventilation mécanique	08/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.